

FICHE DE SÉCURITÉ

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

La plaque de grès porcelainé CERATOP® est un produit fabriqué à partir de matières premières minérales naturelles qui permet de revêtir de grandes surfaces et offre des finitions ultra-résistantes pour les plans de travail de cuisine, les tables ou les armoires.

AUCUN EFFET NÉFASTE SUR LA SANTÉ OU L'ENVIRONNEMENT DU PRODUIT FINI N'EST CONNU. Lors des processus de mécanisation, de coupe et de polissage de la plaque de grès porcelainé CERATOP®, de la poussière peut être libérée dans l'environnement contenant de la silice cristalline respirable (SCR), dont l'inhalation peut provoquer une silicosis aiguë ou chronique (fibrose nodulaire des poumons) en fonction de la quantité et de la durée de l'exposition. La silicosis est un facteur de risque pour le développement d'un cancer du poumon. De plus, la poussière de silice libre est un agent cancérigène capable de provoquer un cancer du poumon, une maladie professionnelle reconnue.

La quantité de SCR contenue dans la poussière qui peut être libérée par le produit lors des processus de mécanisation, de coupe et de polissage varie car elle dépend de la quantité et de la taille des particules générées durant le processus de mécanisation (la SCR a une taille de particule inférieure à 4 µm

1. IDENTIFICATION DE LA MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit.

Nom du produit : **CERATOP®**
Description du produit : **grès porcelainé**

1.2 Usages pertinents identifiés de la substance ou du mélange et usages déconseillés.

Usages pertinents identifiés : Matériau de construction. Revêtement de grandes surfaces, ainsi que des plans de travail de cuisine, des tables, des armoires, etc.

Usages déconseillés : Ne pas traiter mécaniquement le matériau à sec, éviter la génération de poussière. Tout usage non spécifié dans cette section ni dans la section 7.3.

1.3 Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: CUPA PIERRES DISTRIBUTION
952 Rue de Jaunais
+33 2 51 13 05 21
44470 Thouaré-sur-Loire
contacto@cupastone.com
www.cupastone.fr

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

1.4 Numéro de téléphone d'urgence:

URGENCIES +915 620 420
Institut National de Toxicologie et de Sciences Forensiques (24h/365 jours)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

2.1.1. Classification du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (UE) n° 1272/2008.

Il est exempté d'enregistrement REACH.

2.1.2. Principaux effets indésirables.

2.1.2.1 Principaux effets indésirables physicochimiques:

Non applicable.

2.1.2.2 Principaux effets indésirables pour la santé humaine:

AUCUN EFFET NÉFASTE SUR LA SANTÉ OU L'ENVIRONNEMENT DU PRODUIT FINI N'EST CONNU.

Lors du processus de mécanisation, de coupe et de polissage de la plaque de grès porcelainé CERATOP®, de la poussière contenant de la silice cristalline fraction respirable (SCR) peut être libérée dans l'environnement.

Identification de la substance : **Silice cristalline fraction respirable**

Quartz (SiO₂) (Fraction respirable)

Numéro CAS : 14808-60-7

Numéro CE : 238-878-4

H372 - Cause des dommages aux organes après une exposition prolongée ou répétée.

H373 - Peut provoquer des dommages aux organes après une exposition prolongée ou répétée.

STOT RE 1 : Toxicité ciblée pour des organes après une exposition répétée, Catégorie 1.

Substance soumise à une limite d'exposition sur le lieu de travail de 0,05 mg/m³ pour la fraction respirable.

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement pour les usages prévus.

2.1.2.3 Principaux effets indésirables sur l'environnement:

Non applicable.

2.2 Éléments de l'étiquette.

Non applicable

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1 Substances.

Il est composé de matières premières d'origine minérale (principalement des argiles) qui ont été mélangées avec de l'eau, séchées, façonnées et cuites dans des fours à haute température

3.2 Mélanges.

Il est composé de matières premières d'origine minérale (principalement des argiles) qui ont été mélangées avec de l'eau, séchées, façonnées et cuites dans des fours à haute température.

Identification de la substance : **Silice cristalline**
Quartz (SiO₂)
Numéro CAS : 14808-60-7
Numéro CE : 238-878-4
Entre 10 % et 15 % de la concentration du produit.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours.

Dans les processus de mécanisation, de coupe et de polissage :

Inhalation.

Déplacez la personne affectée à l'air frais. Administrez une respiration artificielle si nécessaire. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux.

Ouvrez les yeux et rincez-les avec beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

Contact avec la peau.

Lavez avec de l'eau et du savon. En cas de coupure, procédez en fonction de la gravité de celle-ci. Consultez un médecin.

Ingestion.

Voie peu probable. Le produit n'est pas toxique et ne se retient pas dans le tractus intestinal. Consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés.

Aucune autre donnée pertinente n'est disponible.

4.3 Indication de toute attention médicale et des traitements spéciaux à administrer immédiatement.

Aucune autre donnée pertinente n'est disponible.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible. En cas d'incendie à proximité, aucune restriction n'est recommandée concernant les moyens d'extinction à utiliser.

5.2 Risques spécifiques liés à la substance ou au mélange.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

5.3 Recommandations pour le personnel de lutte contre les incendies.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Évitez de générer de la poussière lors des processus de mécanisation, de coupe et de polissage.

6.2 Précautions relatives à l'environnement.

Aucune mesure spéciale n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Lors des processus de mécanisation, de coupe et de polissage du produit, humidifiez le matériau renversé et retirez-le mécaniquement. Pour les processus de mécanisation, de coupe et de polissage du produit à sec, utilisez des systèmes conçus pour capturer la silice cristalline libre fraction respirable.

6.4 Référence à d'autres sections.

Pour plus d'informations sur la manipulation sécuritaire, voir la section 7.

Pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Pour plus d'informations sur l'élimination du produit, voir la section 13.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Le produit plaque de grès porcelainé CERATOP® est présenté dans deux types d'emballage différents en fonction des dimensions et de l'épaisseur de la planche. Dans le cas des planches de 3x1 mètres et 10,5 mm d'épaisseur, elles sont livrées dans des caisses en bois empilables. Pour les planches de 3,24x1,62 mètres et 12/20 mm d'épaisseur, elles sont fournies sur des supports métalliques. Les plaques plus petites ne doivent jamais être placées entre les grandes plaques. Les supports doivent pouvoir soutenir toute la surface des planches, et les sangles ne doivent pas être trop serrées pour éviter de casser les pièces.

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire.

Dans tous les cas, le déplacement et le transport des planches doivent se faire en position verticale. Après la réalisation de trous, ces derniers doivent être positionnés sur le dessus. CERATOP® peut être manipulé avec un pont roulant ou un chariot élévateur avec des sangles.

CHARIOT ÉLÉVATEUR

Utilisez un chariot élévateur avec des sangles. Il est recommandé de ne pas transporter plus d'une planche à la fois avec cette méthode, et si possible, ces sangles doivent être en toile.

PONT ROULANT

Faites attention lors de la manipulation des planches pour éviter les cassures. Le mouvement doit être effectué sans changements brusques de direction et avec soin. Le contact entre les pinces métalliques et les pièces doit se faire à travers un matériau souple. Transportez toujours une seule pièce au maximum et retirez le plastique protecteur au préalable. Si des pinces métalliques ne sont pas disponibles, utilisez des planches en bois qui couvrent la longueur de la planche, en la prenant avec des vérins.

Lors des travaux de mécanisation, de coupe et de polissage

Évitez de créer de la poussière en suspension lorsque vous travaillez avec la plaque de grès porcelainé CERATOP®.

Humidifiez le matériau renversé et retirez-le mécaniquement.

Pour les processus de mécanisation, de coupe et de polissage du produit à sec, utilisez des systèmes de captation de la silice cristalline libre pour la fraction respirable.

Utilisez une protection respiratoire appropriée, comme un masque filtrant conforme à la norme UNE-EN149, niveau FFP3. Portez des vêtements de protection appropriés et utilisez les équipements de protection individuelle (EPI) établis dans la section 8.2.2.

Ne mangez, ne buvez ni ne fumez pendant que vous travaillez avec la plaque de grès porcelainé CERATOP®. Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé le produit. Enlevez les vêtements ou l'équipement de protection contaminés avant de quitter le lieu de travail et avant d'entrer dans la salle à manger.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité y compris les éventuelles incompatibilités.

TRANSPORT PAR CHARIOT ÉLÉVATEUR

Avant le transport, l'opérateur doit vérifier que les pièces sont sécurisées sur le support avec les sangles appropriées et que le chariot élévateur a la capacité de charge nécessaire. Dans le cas de supports, ceux-ci doivent être chargés de manière symétrique avant d'être transportés par le chariot élévateur. Pour le transport

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

des supports par le long côté, il est nécessaire de disposer d'un chariot élévateur d'une capacité de charge de 3 500 kg. Pour soulever et déplacer des plateaux de plaques de 1000x3000 mm avec des chariots élévateurs ou des grues de chantier, il est important de saisir les plateaux en les centrant sur le long côté. Si vous devez saisir les plateaux par le côté court, il est nécessaire d'utiliser des fourches d'une longueur minimale de 2,5 m. Il est recommandé d'utiliser des lames d'au moins 1,20 m de longueur sur le chariot élévateur pour manipuler correctement les plateaux.

TRANSPORT PAR CAMION

Une fois chargé dans le camion, il faut s'assurer que le matériel est stable et sécurisé. Après le déchargement sur le site de travail, le transport des supports avec le chariot élévateur doit se faire avec le support en position aussi basse que possible. Pour le chargement de conteneurs, il est nécessaire d'utiliser des fourches d'une longueur minimale de 2,80 m. La capacité minimale de la transpalette ou du chariot élévateur pour le chargement de conteneurs doit être de 5 000 kg.

7.3 Utilisations finales spécifiques.

Aucun usage spécifique n'est mentionné.

8. CONTROLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle.

La poussière générée lors de la mécanisation, du polissage ou de la coupe du produit peut contenir des particules respirables de silice cristalline en suspension. Respectez les limites d'exposition indiquées

SUBSTANCE	N° CAS	VLA-ED	VLA-EC
SiO ₂ libre (fraction respirable)	14808-60-7	0,05	-

8.2 Contrôles de l'exposition.

La poussière générée lors de la mécanisation, du polissage ou de la coupe du produit peut contenir des particules respirables de silice cristalline en suspension.

8.2.1. Paramètre de contrôle.

La poussière générée lors de la mécanisation, du polissage ou de la coupe du produit peut contenir des particules respirables de silice cristalline en suspension.

Réduisez au maximum la génération de poussière transportable par l'air. Utilisez des espaces fermés pour les processus, une ventilation locale d'évacuation ou d'autres contrôles techniques pour maintenir la concentration de particules dans l'air en dessous des limites d'exposition spécifiées. Fournissez toujours un système de ventilation par extraction efficace, tant générale que locale si nécessaire, pour extraire la poussière et éviter l'exposition et l'inhalation continue par les travailleurs. La ventilation doit être adéquate pour maintenir l'environnement du lieu de travail en dessous des limites d'exposition autorisées.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI).

Mesures de protection individuelle et utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :

Protection respiratoire :

- Masque autofiltrant conforme à la norme UNE-EN149, niveau FFP3, lors des travaux de mécanisation, coupe et polissage du produit, ainsi que toute autre activité impliquant la génération de poussière.

Protection des yeux:

- Lunettes de protection.

Protection des mains:

- Gants de protection conformes à la norme UNE-EN388:2016, niveau C.

Protection des pieds:

- Chaussures de sécurité conformes à la norme UNE-EN345, niveau SB.

8.2.3 Contrôles d'exposition environnementale.

Évitez de déverser le produit dans l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Solide.
Couleur :	Selon le modèle.
Odeur :	Aucune donnée disponible.
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible.
pH :	Aucune donnée disponible.
Point/intervalle de fusion (°C) :	1 200 °C
Point/intervalle d'ébullition (°C) :	Non applicable
Point d'inflammabilité (°C) :	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminée
Température d'ignition (°C) :	Non applicable
Limites supérieur/inferieur d'inflammabilité ou d'explosivité :	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau (g/l) à 20 °C :	Insoluble
Informations supplémentaires :	Aucune autre donnée pertinente n'est disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Non applicable.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

10.2 Stabilité chimique:

Non applicable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse ne se produira.

10.4 Conditions à éviter:

Création de poussière.

10.5 Matériaux incompatibles:

Aucune autre donnée pertinente n'est disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Non applicable.

11.2. Informations relatives à d'autres dangers.

Non applicable.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il ne présente aucun risque de contamination pour l'environnement.

12.1. Toxicité.

Non applicable.

12.2. Persistance et dégradabilité.

Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol.

Non applicable.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

Non applicable.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne.

Non applicable.

12.7. Autres effets indésirables.

Non applicable.

13. CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes pour le traitement des déchets.

Éliminez les matériaux non utilisés (incinération ou mise en décharge) conformément à la réglementation nationale et locale. Assurez-vous que les entreprises de gestion des déchets concernées sont dûment autorisées, le cas échéant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non dangereux aux fins de la réglementation sur le transport.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification.

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport des Nations Unies.

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport.

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage.

Non applicable.

Fiche de sécurité conformément au règlement (UE) 2020/878

14.5. Risques pour l'environnement.

Non applicable.

14.6. Précautions particulières pour les utilisateurs.

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au mélange.

Non applicable.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de la sécurité chimique du produit n'a été effectuée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Éléments modifiés par rapport à la version précédente :

Tous les éléments ont été modifiés en raison de la mise à jour de la fiche de données de sécurité pour répondre aux exigences du règlement (UE) 2020/878.

Les informations détaillées ici sont basées sur nos connaissances à la date indiquée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualités particulières. L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exactitude de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit faire du produit.

Il appartient au destinataire de nos matériaux de vérifier le respect des lois et règlements locaux applicables. En aucun cas, les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constituent une garantie des propriétés spécifiques ou l'établissement d'une relation contractuelle. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.